

## 2 Politique

Fin de la première session ordinaire du Parlement/Assemblée nationale

## Richard Auguste Onouvié salue la densité du travail accompli

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

**Au cours de la cérémonie consacrant la fin de la session dite des lois, à la Représentation nationale, hier matin au Palais Léon Mba, le président de cette institution n'a pas manqué de relever le nombre et la qualité des textes adoptés. Non sans évoquer la prochaine élection présidentielle.**

**CONFORMEMENT** à l'article 41 de la Constitution, la première session ordinaire du Parlement a pris fin hier, dernier jour ouvrable du mois de juin. A l'assemblée nationale, le matin, la cérémonie solennelle, présidée par Richard-Auguste Onouvié, président de ladite institution parlementaire, a vu la présence de plusieurs personnalités dont les membres du gouvernement, les membres des institutions constitutionnelles et les représen-



Le président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié, lors d'une précédente séance.

Photo : Wilfried Mbinch

tants du corps diplomatique. Seul orateur de circonstance, l'honorable Onouvié a abordé plusieurs sujets ayant marqué la Chambre des députés au cours de cette session. Sur ce registre on notera, entre autres, la communication du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba devant le Parlement réuni en congrès. Tout

comme il est revenu sur les activités des élus pendant les quatre derniers mois. Occasion pour le député de la commune de Lambaréné donc de saluer la densité du travail accompli. En soulignant que sur 37 textes de lois déposés sur la table du bureau de l'Assemblée nationale, 31 ont été adoptés. Les autres dont l'examen a été renvoyé à la prochaine



Une vue des députés.

Photo : Wilfried Mbinch

session sont arrivés en fin de session. Dans le même élan de satisfaction, l'orateur a relevé l'amélioration de l'initiative législative des députés. A ce niveau, il a dit que 38,7% des textes adoptés par l'Assemblée nationale étaient des propositions de lois (12). "Ce qui constitue le meilleur ratio en la matière depuis le début de la 12<sup>e</sup> Législature

ouverte en février 2012", a-t-il dit. Evoquant l'intersession parlementaire, le président de la Chambre haute du Parlement a souhaité à ses collègues de profiter de cette période "pour raffermir la relation politique qui nous lie si étroitement à nos électeurs". Sur un tout autre plan, Richard-Auguste Onouvié a

évoqué la prochaine élection présidentielle. "Dans cet exercice consubstantiel à toute démocratie, a-t-il souligné, je souhaite que chacun réaffirme ses convictions sans état d'âme et en toute responsabilité, dans le respect de la différence de l'autre. La campagne et la propagande électorales ne sont pas des champs de bataille".

## Au Sénat

## Vingt-six textes de lois adoptés

LLIM

Libreville/Gabon

**LA** présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson a rendu, hier après-midi, à l'hémicycle du palais Georges Rawiri, les conclusions de la première session ordinaire de cette institution pour le compte de l'année 2016. C'était en présence des membres du gouvernement, des présidents des institutions, des chefs de missions diplomatiques. Elle est revenue sur le bilan des activités des sénateurs. Dans ce registre on retient l'adoption d'un corpus de vingt-six textes de lois, répartis dans plusieurs secteurs d'activités (financier, économique, so-



La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson épouse Mboutsou.

Photo : D.R.

cial, éducatif et sanitaire). Il s'agissait de quatorze projets et six propositions de loi, soit vingt textes transmis au gouvernement pour promulgation par le président de la République, chef de l'Etat. Elle est ensuite revenue sur

les activités liées à la diplomatie parlementaire. Par rapport à cela, on peut citer entre autres, la visite au Sénat d'une délégation du Comité national de la Conférence consultative du peuple chinois conduite par son président, Yu Sheng-



L'assistance composée des membres du Gouvernement, des présidents des institutions.

Photo : D.R.

heng ; la présence du Sénat à la 134<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire tenue du 19 au 23 mars à Lusaka en Zambie, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, à Ottawa au Canada, du 22 au 25 mars 2016, en vue de préparer

les rapports qui seront adoptés à la plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui se tiendra à Antananarivo à Madagascar... Enfin, revenant sur l'élection présidentielle qui se tiendra le samedi 27 août

2016, Mme Milebou a émis le souhait que : "la consultation nationale se déroule dans la paix, la sérénité et la transparence afin de permettre à notre pays de demeurer aux yeux du monde, un havre de paix et de dialogue".

## Code de la Communication

## Le nouveau texte adopté par le Parlement

SM

Libreville/Gabon

**C'est la principale annonce faite par le Porte-parole du gouvernement, hier à la Maison Georges Rawiri, au cours de sa conférence de presse. Il a par ailleurs indiqué que le texte entrera en vigueur dès lors que le chef de l'Etat l'aura signé.**

**LE** ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, était une nouvelle fois face à la presse hier à la Maison Georges Rawiri. Occasion pour lui d'an-

noncer qu'un nouveau Code de la Communication vient d'être adopté au Parlement. Le texte définitivement adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat, entrera en vigueur dès lors que le président de la République l'aura promulgué. Ce nouveau Code est surtout marqué par plusieurs aspects. Entre autres, l'abrogation de toute peine privative de liberté en matière de délit de presse en République Gabonaise ; la révision des peines pécuniaires correspondant au délit commis ; la création de nouveaux outils d'exercices

des métiers de la communication dont la carte des métiers du cinéma (CMC), l'autorisation du tournage et le visa d'exploitation commerciale des œuvres cinématographiques ; la prise en compte des médias en ligne. On peut également noter le basculement au tout numérique et l'institution d'une nouvelle source de financement pérenne à travers la création d'une redevance et d'un fonds de l'audiovisuel et de la cinématographique. L'objectif visé par cette dernière disposition est, selon le conférencier, que les nouvelles dispositions appor-

tent une réponse à la viabilité financière des services et établissements publics. Le membre du gouvernement a également évoqué plusieurs autres sujets au cours de cette rencontre avec les représentants des médias. Parmi lesquels, l'ensemble des textes relatifs à l'emprunt obligataire adoptés par le Parlement, la rencontre du Premier ministre avec les diplomates de l'Union européenne. Y compris la ratification de l'ordonnance qui modifie certaines dispositions relatives à l'assurance maladie obligatoire. Ce texte, a-t-il rappelé, va permettre d'ac-



Le ministre de la Communication pendant son propos.

Photo : Bunny Claude

centuer et de garantir la prise en charge médicale et sociale des travailleurs indépendants qui, jusqu'ici, n'étaient pas pris en compte.